

La direction des programmes de la chaîne RTL9 désignera les gagnants selon les réponses communiquées sur le site <http://www.rtl9.com>, 10 gagnants qui seront classés des rangs 1 à 10. Les gagnants du Jeu-concours seront informés par voie d'email à compter du 10 octobre

Il ne sera adressé aucun message aux perdants.

Les gagnants recevront leur lot dans un délai de 60 (soixante) jours après la confirmation par la Société Organisatrice de leur statut de gagnant, par courrier, aux coordonnées qu'ils auront communiquées par e-mail ou lors du contact téléphonique visé ci-dessus.

Suite à la sélection des gagnants, les gagnants se verront attribuer 2 entrées pour le parc d'attractions La Mer de Sable.